

Conseil Municipal du Mercredi 28 mars 2018

à 19 heures 30

Tous les conseillers étaient présents sauf Madame Madeleine CHAGNY donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc PECORINI Maire de Bossey,

Monsieur Bernard ESCANDE, Monsieur Francisco PEREIRA VARELA excusés

En ouverture de séance Monsieur le Maire demande une minute de silence en hommage aux victimes de l'attaque terroriste de Carcassonne

1°/ Ecole

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision du 07 juin 2017 de revenir à la journée des 4 jours.

Lors du conseil d'école du 05 mars dernier la question a été repoussée par Monsieur le Maire comme il avait été convenu en fin d'année 2017 avec le Conseil d'école.

Extrait du Conseil d'école du 05 Mars 2018

« LES RYTHMES SCOLAIRES :

La mairie intervient pour aborder la question des rythmes scolaires.

Elle indique que pour une question d'harmonisation entre les communes, **nous allons demander à repasser aux 4 jours.**

La question des délais quant aux demandes de changement de rythmes se pose. L'Inspection Académique a expliqué à la mairie qu'ils pouvaient faire la demande au 15 mai 2018 au plus tard. Nous ne savons pas quand la décision finale nous sera transmise.

Les enseignantes indiquent qu'elles sont pour le changement de rythme afin qu'il y ait une harmonie. Cela aurait pu être évoqué avant Noël cependant. La mairie précise qu'elle attendait la tendance avec les communes voisines du Bas-Salève pour être en harmonie.

Toutes les personnes présentes au conseil d'école sont donc pour le changement de rythme scolaire et le passage à 4 jours : 10 votants, 10 voix POUR et 0 voix CONTRE.

La mairie propose ces horaires (dans le cas où le changement est accepté) pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

8h30 – 12h00

13h30 – 16h00

Les enseignantes sont tout à fait pour cet allongement de la matinée. En effet, les apprentissages sont beaucoup plus efficaces les matins.

Les horaires vont être discutés car les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ne pourraient plus être dispensées le midi (interdiction de les faire le midi si les enfants n'ont qu'une heure et demie de pause). Les horaires de l'après-midi doivent être réfléchies en conséquence.

Les enfants pourraient être accueillis au centre de loisirs de Collonges le mercredi. »

Par mail en date du 19 mars dernier les enseignantes nous informaient des horaires qu'elles souhaitaient voir mettre en place soit : 8 H 30 - 12 H et 14 H – 16 H 30

Le Conseil Municipal valide le retour à la semaine des 4 jours et à la modification des horaires. Cette demande sera envoyée à l'Inspection académique avant le 15 mai prochain pour une mise en place à la rentrée 2018.

A ce jour suite aux nouvelles inscriptions nous restons à environ 90 enfants pour la rentrée 2018.

2°/ Finances

Nous avons seulement reçu hier l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018. Il faut que le budget soit voté avant le 15 avril 2018.

Concertation concernant l'opération d'aménagement relatif aux liaisons Archamps – Beaumont et Beaumont – Saint-Julien (aménagement d'itinéraire modes doux structurant sur le territoire de la CCG) sont traversées les communes de Beaumont Feigères, Neydens Saint-Julien en Genevois avec plusieurs variantes (le dossier peut être consulté en Mairie).

Concertation concernant l'opération d'aménagement relatif aux l'Eurovéloroute « Viarhòna » (aménagement d'itinéraire modes doux structurant sur le territoire de la CCG)

4 variantes sont proposées à la concertation :

1 Tracé en France uniquement, par Bossey (Rte de Pierre-Grand Laidefeur, Mairie, La Croix, Crevin passage sur l'autoroute puis le Pas de l'Echelle)

2 Tracé en Suisse jusqu'à La Croix de Rozon puis passage à Archamps

3 Tracé en Suisse jusqu'à la Croix de Rozon puis le long de la RD 1206 via St Julien

4 tracé en Suisse uniquement, jusqu'à Perly.

La Communauté de Communes du genevois préconise la variante 3 le Conseil Municipal la valide également.

Informations

L'enquête publique concernant la protection des captages de la source des Eaux Belles d'Etrembières et plus particulièrement Annemasse Agglo vient de débiter un dossier d'enquête est à votre disposition en mairie.

Place de l'Eglise : Un sens unique va être mis en place : interdiction de descendre depuis la route de la Croix vers les commerces.

Frontière S : une première projection a eu lieu une deuxième est prévu le mercredi 11 avril 2018 à 20 heures. Les écoles de Bossey sont allées à Veyrier à l'exposition et les enfants de Veyrier sont venus ce matin à Bossey à la projection des films.

La prochaine réunion du PLU aura lieu le 09 avril 2018 à 18 heures et sera suivie du Conseil Municipal.

Bossey le 29 mars 2018

Le Maire Jean-Luc PECORINI

